

des surfaces noires, polies et brillantes, présentent une finesse de détails presque comparable à celle de la plaque d'argent; mais elles sont loin de la valoir sous le rapport des blancs et de la vivacité de l'image. Lorsqu'on a produit ces épreuves sur verre, il faut mûrir celui-ci d'une étoffe noire, derrière, pour permettre aux blancs de l'image de prendre toute la valeur qu'ils peuvent avoir.

Essayer de décrire quelques-uns des procédés qui servent à obtenir les épreuves positives est impossible; le nombre des copistes et employés est beaucoup trop considérable; bornons-nous à renvoyer aux ouvrages spéciaux: Répertoire encyclopédique de photographie, par H. de La Blanchère, contenant tous les procédés connus; Traité général de photographie, par Van Monckvén; Annuaire photographique, par Davanne, etc.

Mar. Presque tous les engins qui concourent à former ces formidables machines de guerre qu'on appelle vaisseaux sont soumis à des épreuves préalables. La poudre est essayée avec un canon particulier, le mortier-épreuve. Pour être de bonne qualité, une quantité déterminée de poudre doit lancer à une distance de 100 mètres un projectile dont le poids est fixé par des tables. Il n'y a de mortier-épreuve que dans les ports; sur une rade, quand un navire embarque des poudres neuves et qu'il veut s'assurer de leur qualité, on les essaye avec un obusier tiré à petite charge, successivement avec la bonne poudre de bord, puis avec celle qu'on veut expérimenter, et on compare les portées obtenues. On éprouve les chaînes, les ancres, les cordages, en les fixant solidement au plateau supérieur d'une presse hydraulique qu'on met en action. Les assésiers qui servent à faire les hanches d'un vaisseau de guerre et les ancres doivent pouvoir supporter un effort de 65,000 kilogrammes. Une pareille traction les énerverait trop, et l'on se contente dans la pratique de les soumettre à un effort de 20,000 kilogr. Les câbles-chânes et les ancres sont essayés à une tension bien supérieure.

L'épreuve des pièces d'artillerie est très-importante et doit être faite avec le plus grand soin. Au sortir de la fonderie, toutes les pièces sont soumises à l'épreuve des coups, avant d'être introduites dans le service. On tire dix coups: le premier avec un seul boulet et la plus forte charge de poudre de guerre; les autres avec deux boulets et une charge proportionnelle; le troisième avec trois boulets, et les autres avec quatre boulets, en ayant soin d'augmenter en proportion la charge de poudre. Si la pièce résiste, elle est déclarée propre au service. Néanmoins, avant d'être embarquée, elle est encore soumise à l'épreuve ordinaire, qui consiste en deux coups tirés avec une charge de poudre égale à la moitié du boulet, un valet sur la gorgeuse refoulé de deux coups, deux boulets et un second valet refoulés de quatre coups.

On comprend aisément la nécessité qu'il y a de s'assurer de la résistance de ces canons, des chaînes, des ancres, etc., aux efforts considérables qu'ils sont appelés à supporter; cependant, beaucoup d'hommes pratiques blâment le système actuel. Ils prétendent, non sans raison, que ces épreuves sont faites de manière à soumettre les chaînes, ces chaînes énormes fatiguent, énervent, compromettent le matériel. Il est certain qu'il doit en être ainsi; mais, ce jour, on n'a pu découvrir un procédé d'épreuve à l'abri de ces inconvénients.

Les chaudières des navires de guerre étaient soumises, d'après une circulaire ministérielle, suite de l'ordonnance du 17 janvier 1846, à une épreuve exigeant une pression double de la pression normale. Les chaudières de la corvette le Roland ayant fait explosion dans cet essai, on a décidé de maintenir cette épreuve ordinaire du double seulement pour les chaudières neuves; les chaudières en usage sont éprouvées avec une pression égale à la pression effective augmentée de la moitié; cette épreuve doit, en outre, être renouvelée une fois par an. Les Anglais trouvent cette garantie absolument insuffisante, et leurs ingénieurs affirment que la pression d'essai doit être au moins triple de la pression effective. Nous répétons ici ce que nous avons déjà dit pour les épreuves des câbles, des chaînes, des canons, etc.: une exagération analogue à celle des Anglais doit fatiguer énormément les chaudières, et ce qui tendrait à faire passer que le système français est bon, c'est que nous n'avons eu jusqu'ici que deux explosions à déplorer.

Franco-maçon. La réception à chaque grade maçonnique est accompagnée d'épreuves morales ou physiques, souvent des deux à la fois. Les épreuves physiques du grade d'apprenti reproduisent les épreuves par les éléments que subissaient les initiés des mystères de l'Égypte; celles du grade de compagnon se rapportent aux connaissances techniques que l'on exigeait autrefois du candidat dans les loges de maçons constructeurs; celles du grade de maître rappellent le mortier de la dévotion, et le patron des maçons, architecte du temple de Salomon.

Les épreuves morales du grade d'apprenti consistent dans un examen très-sérieux des idées que le néophyte s'est formées sur les points les plus importants de cette philosophie pratique nécessaire à tout homme qui veut se servir de sa raison pour guider sa vie. Dans les épreuves morales du grade de compagnon, on donne au récipiendaire l'enseignement des principes moraux reconnus par tous les sages. Dans le grade de maître, on lui inspire l'horreur de l'ignorance, du mensonge, de l'ambition, l'amour de la liberté, de l'humanité.

Les épreuves des prétendus hauts grades sont inutiles, comme ces grades eux-mêmes. On donne en France une place beaucoup trop considérable aux épreuves physiques, quoiqu'on se soit pourtant bien relâché de l'ancien et puéril formalisme du siècle dernier. Les Anglais ont toujours été beaucoup plus sages que nous sur ce point, et comme c'est d'eux que nous tenons la franco-macellerie, nous ne ferions que revenir aux vraies traditions en modifiant profondément notre système d'épreuves. Mais, pour cela, il faudrait détruire ce préjugé, fortement enraciné dans les loges françaises, que les épreuves physiques remontent aux premiers âges de la macellerie et en sont une partie essentielle. L'histoire apprend tout le contraire; mais depuis combien de temps s'occupe-t-on d'histoire dans les loges?

Turf. Dans la langue du turf, l'épreuve est la distance à parcourir dans une course de chevaux, et précède de un cheval qui est vainqueur deux fois sur trois épreuves gagne le prix. Si, dans chacune des trois épreuves, c'est un cheval différent qui arrive premier, les trois vainqueurs doivent seuls courir la quatrième épreuve, qui est la dernière. Mais si, à la troisième épreuve, on ne peut distinguer quel est le cheval qui a l'avantage, le tour est nul, et tous les chevaux peuvent recommencer.

les objets fixés aux chevilles passent osciller librement; puis un autre individu, le corps peint en rouge, les mains et les pieds noirs, commença à faire tourner le pendu sur lui-même au moyen d'une courte perche dont il rattacha en brisant les muscles, les spectateurs devant s'abandonner à sa volonté, et se laisser aller d'abord, s'accéléra bientôt et ne s'arrêta plus avant le complet évanouissement de la victime. Les affreux supplices que venait d'endurer les jeunes candidats, le couteau, l'ouverture des échardes, la pendaison même, ne leur avaient pas arraché une plainte, un murmure; mais, dès les premiers tours de corde, ils commencèrent à crier vers le Grand Esprit, implorant la force de supporter sans mourir leurs terribles souffrances. Je ne saurais dépendre le son lugubre de ces clamours qui me fendaient l'âme et qui s'élevaient par degrés, à mesure que le patient perdait connaissance. Quand, à bout de souffrances, la tête retombée en avant ou en arrière, la langue projetée hors de la bouche, avaient l'aspect de cadavres, et que les assistants parvenaient à remonter les barbares vout peu à peu disparaissant, et avec elles disparaissait bientôt, il faut l'espérer, ces odieuses épreuves qui soulevaient le cœur de dégoût, d'indignation et de pitié.

HIST. Épreuve judiciaire. V. JUGEMENT DE DIEU.

Épreuve villageoise (1), vaudeville en deux actes en vers, paroles de Desprez, musique de Grétry, représenté au Théâtre-Italien le 24 juin 1784. Le sujet n'est qu'un épisode d'une autre pièce intitulée: *Tacédore et Pauline*, qui avait échoué. Cet épisode est charmant et gracieux et de naïveté; ceux qui admettent le genre opéra-comique comme un vaudeville dans lequel la musique tient la plus large place, sans toutefois absorber tout l'intérêt, l'épreuve villageoise doit être considérée comme un chef-d'œuvre. Dans aucun de ses ouvrages Grétry n'a montré un goût plus fin, ni a gardé une mesure plus parfaite et n'a trouvé une mélodie mieux appropriée au sujet. On ne voit pas, dans la partition, ces gaucheries vocales, ces défaillances dans les accompagnements, si fréquentes ailleurs. L'ouverture est vive et gracieuse. Les couplets: *Bon Dieu, bon Dieu* comme c'est fête, ont été chantés, dans le pendant vingt ans; l'air: *Adieu, Marie, adieu, Lisette*, a du caractère; enfin le duo: *Il a déchiré son billet*, est une des plus jolies fuguettes. Dans une des meilleures reprises qu'on a faites de cet ouvrage, Mme Faure-Lefebvre a donné au rôle de Denise une ingénuité malicieuse qui lui a valu un légitime succès. Bussine chantait fort bien, il y a quelques années, le rôle de Lisette. Nous choisissons dans cette œuvre deux petits morceaux qui se chantent encore souvent.

1^{er} COUPLET.

ÉPREVILLE-MARTAINVILLE, village et commune de France (Seine-Inférieure), canton de Darnétal, arrond. et à 16 kilom. de Rouen. Cette localité possède un très-beau château de la Renaissance, renfermant cinq remarquables cheminées en briques, des salles curieuses, et précède d'avenues séculaires.

ÉPRIS, ISE (é-pri, i-ze) part. passé du V. S'éprendre. Pris de passion, devenu partisan passionné: *Ame raisonnable, toi qui es née pour l'éternité et pour un objet éternel, tu ne pourras épris et captive d'une fleur que le soleil dessèche* (Boss). Il est des âmes pétrées de fange qui ne sont épris que du gain. (La Bruy.)

Il est des coeurs épris du triste amour du laid. Th. GAUTIER.

D'ardentes vérités quelquois trop épris. L. RAICNE.

Animé, enflammé: *Épris de haine, de colère.*

Tu sais de quel courroux mon cœur alors épris Voulait, en l'oubliant, punir tous ses mépris. RAICNE.

Passionnément amoureux: *Bref, me voilà épris de Mme Dupin.* (J.-J. Rousse.)

O leur inassaisable et pur, Saphir dont nul ne sait le prix, Mêlez-vous à la chevelure et sabbat De celle dont je suis épris. P. DUPONT.

retiré la cheville par un des bouts; il fallait qu'elle déchirât les chairs pour qu'elle eût acquis une balafre d'un pouce au moins de longueur. Parfois même elle était si solidement fichée dans le corps que, pour l'en arracher en brisant les muscles, les spectateurs devant sauter sur les crânes des bison, tandis qu'on entraînait le patient à toute vitesse. Le malheureux supplicié, délivré enfin de tous ces appendices, restait gisant sur la terre, semblable à un cadavre lacéré, et les deux fortiorinaires, jetant leurs branches de saule, s'enfuyaient à la hâte comme pour échapper à la punition de leur crime. Personne n'aurait osé venir au secours des pauvres initiés; ils se trouvaient de nouveau sous la garde du Grand Esprit et demeurèrent étendus sur le sol jusqu'à ce que le Grand Esprit leur donnât la force de se lever sur leurs pieds. On les voyait alors, couverts de filets de sang, chanceler à travers la foule et regagner leur wigwam, ou sans doute en pansant leurs plaies et où ils pouvaient enfin réparer leurs forces par la nourriture et le sommeil. Ces hordes barbares vont peu à peu disparaissant, et avec elles disparaissent bientôt, il faut l'espérer, ces odieuses épreuves qui soulevaient le cœur de dégoût, d'indignation et de pitié.

HIST. Épreuve judiciaire. V. JUGEMENT DE DIEU.

Épreuve villageoise (1), vaudeville en deux actes en vers, paroles de Desprez, musique de Grétry, représenté au Théâtre-Italien le 24 juin 1784. Le sujet n'est qu'un épisode d'une autre pièce intitulée: *Tacédore et Pauline*, qui avait échoué. Cet épisode est charmant et gracieux et de naïveté; ceux qui admettent le genre opéra-comique comme un vaudeville dans lequel la musique tient la plus large place, sans toutefois absorber tout l'intérêt, l'épreuve villageoise doit être considérée comme un chef-d'œuvre. Dans aucun de ses ouvrages Grétry n'a montré un goût plus fin, ni a gardé une mesure plus parfaite et n'a trouvé une mélodie mieux appropriée au sujet. On ne voit pas, dans la partition, ces gaucheries vocales, ces défaillances dans les accompagnements, si fréquentes ailleurs. L'ouverture est vive et gracieuse. Les couplets: *Bon Dieu, bon Dieu* comme c'est fête, ont été chantés, dans le pendant vingt ans; l'air: *Adieu, Marie, adieu, Lisette*, a du caractère; enfin le duo: *Il a déchiré son billet*, est une des plus jolies fuguettes. Dans une des meilleures reprises qu'on a faites de cet ouvrage, Mme Faure-Lefebvre a donné au rôle de Denise une ingénuité malicieuse qui lui a valu un légitime succès. Bussine chantait fort bien, il y a quelques années, le rôle de Lisette. Nous choisissons dans cette œuvre deux petits morceaux qui se chantent encore souvent.

1^{er} COUPLET.

ÉPREVILLE-MARTAINVILLE, village et commune de France (Seine-Inférieure), canton de Darnétal, arrond. et à 16 kilom. de Rouen. Cette localité possède un très-beau château de la Renaissance, renfermant cinq remarquables cheminées en briques, des salles curieuses, et précède d'avenues séculaires.

ÉPRIS, ISE (é-pri, i-ze) part. passé du V. S'éprendre. Pris de passion, devenu partisan passionné: *Ame raisonnable, toi qui es née pour l'éternité et pour un objet éternel, tu ne pourras épris et captive d'une fleur que le soleil dessèche* (Boss). Il est des âmes pétrées de fange qui ne sont épris que du gain. (La Bruy.)

Il est des coeurs épris du triste amour du laid. Th. GAUTIER.

D'ardentes vérités quelquois trop épris. L. RAICNE.

Animé, enflammé: *Épris de haine, de colère.*

Tu sais de quel courroux mon cœur alors épris Voulait, en l'oubliant, punir tous ses mépris. RAICNE.

Passionnément amoureux: *Bref, me voilà épris de Mme Dupin.* (J.-J. Rousse.)

O leur inassaisable et pur, Saphir dont nul ne sait le prix, Mêlez-vous à la chevelure et sabbat De celle dont je suis épris. P. DUPONT.

1 Absol.: *Un cœur bien épris. Est-il, pour une femme bien épris, un bonheur plus grand que de donner tout, en se donnant elle-même, à celui qu'elle aime?* (L. Enault). *Plus une femme est sincèrement éprise, et plus une complète sécurité est nécessaire à son bonheur.* (L. Enault). *Le cœur d'une jeune femme éprise est un sanctuaire d'or où règne souvent une idole d'argile.* (P. Limayrac).

ÉPROBOSCIÉ, ÉE adj. (é-pro-bos-si-é — du préf. privat. é, et de proboscide). Entou. Dépouuré de trompe.

ÉPROUVÉ, ÉE (é-prou-vé) part. passé du V. Éprouver. Essayé, soumis à des expériences qui déterminent la valeur, les propriétés: *Des canons éprouvés. De l'or éprouvé à la pierre de touche.* (M. de La Harpe). *Un homme qui a été éprouvé quand on lui a fait subir certaines charges de poudre pressurées.* (Trév.)

Fig. Qui a été soumis à des épreuves et en est sorti triomphant: *Un courage éprouvé. Un ami éprouvé d'un poisson de la Manche qui est peu commun.*

ÉPROUVÉ, ÉE (é-prou-vé) part. passé du V. Éprouver. Essayé, soumis à des expériences qui déterminent la valeur, les propriétés: *Des canons éprouvés. De l'or éprouvé à la pierre de touche.* (M. de La Harpe). *Un homme qui a été éprouvé quand on lui a fait subir certaines charges de poudre pressurées.* (Trév.)

Fig. Qui a été soumis à des épreuves et en est sorti triomphant: *Un courage éprouvé. Un ami éprouvé d'un poisson de la Manche qui est peu commun.*

ÉPROUVÉ, ÉE (é-prou-vé) part. passé du V. Éprouver. Essayé, soumis à des expériences qui déterminent la valeur, les propriétés: *Des canons éprouvés. De l'or éprouvé à la pierre de touche.* (M. de La Harpe). *Un homme qui a été éprouvé quand on lui a fait subir certaines charges de poudre pressurées.* (Trév.)

Fig. Qui a été soumis à des épreuves et en est sorti triomphant: *Un courage éprouvé. Un ami éprouvé d'un poisson de la Manche qui est peu commun.*

ÉPROUVÉ, ÉE (é-prou-vé) part. passé du V. Éprouver. Essayé, soumis à des expériences qui déterminent la valeur, les propriétés: *Des canons éprouvés. De l'or éprouvé à la pierre de touche.* (M. de La Harpe). *Un homme qui a été éprouvé quand on lui a fait subir certaines charges de poudre pressurées.* (Trév.)

Fig. Qui a été soumis à des épreuves et en est sorti triomphant: *Un courage éprouvé. Un ami éprouvé d'un poisson de la Manche qui est peu commun.*

ÉPROUVÉ, ÉE (é-prou-vé) part. passé du V. Éprouver. Essayé, soumis à des expériences qui déterminent la valeur, les propriétés: *Des canons éprouvés. De l'or éprouvé à la pierre de touche.* (M. de La Harpe). *Un homme qui a été éprouvé quand on lui a fait subir certaines charges de poudre pressurées.* (Trév.)

Fig. Qui a été soumis à des épreuves et en est sorti triomphant: *Un courage éprouvé. Un ami éprouvé d'un poisson de la Manche qui est peu commun.*

ÉPROUVÉ, ÉE (é-prou-vé) part. passé du V. Éprouver. Essayé, soumis à des expériences qui déterminent la valeur, les propriétés: *Des canons éprouvés. De l'or éprouvé à la pierre de touche.* (M. de La Harpe). *Un homme qui a été éprouvé quand on lui a fait subir certaines charges de poudre pressurées.* (Trév.)

Fig. Qui a été soumis à des épreuves et en est sorti triomphant: *Un courage éprouvé. Un ami éprouvé d'un poisson de la Manche qui est peu commun.*

ÉPROUVÉ, ÉE (é-prou-vé) part. passé du V. Éprouver. Essayé, soumis à des expériences qui déterminent la valeur, les propriétés: *Des canons éprouvés. De l'or éprouvé à la pierre de touche.* (M. de La Harpe). *Un homme qui a été éprouvé quand on lui a fait subir certaines charges de poudre pressurées.* (Trév.)

1 Absol.: *Un cœur bien épris. Est-il, pour une femme bien épris, un bonheur plus grand que de donner tout, en se donnant elle-même, à celui qu'elle aime?* (L. Enault). *Plus une femme est sincèrement éprise, et plus une complète sécurité est nécessaire à son bonheur.* (L. Enault). *Le cœur d'une jeune femme éprise est un sanctuaire d'or où règne souvent une idole d'argile.* (P. Limayrac).

ÉPROBOSCIÉ, ÉE adj. (é-pro-bos-si-é — du préf. privat. é, et de proboscide). Entou. Dépouuré de trompe.

ÉPROUVÉ, ÉE (é-prou-vé) part. passé du V. Éprouver. Essayé, soumis à des expériences qui déterminent la valeur, les propriétés: *Des canons éprouvés. De l'or éprouvé à la pierre de touche.* (M. de La Harpe). *Un homme qui a été éprouvé quand on lui a fait subir certaines charges de poudre pressurées.* (Trév.)

Fig. Qui a été soumis à des épreuves et en est sorti triomphant: *Un courage éprouvé. Un ami éprouvé d'un poisson de la Manche qui est peu commun.*

ÉPROUVÉ, ÉE (é-prou-vé) part. passé du V. Éprouver. Essayé, soumis à des expériences qui déterminent la valeur, les propriétés: *Des canons éprouvés. De l'or éprouvé à la pierre de touche.* (M. de La Harpe). *Un homme qui a été éprouvé quand on lui a fait subir certaines charges de poudre pressurées.* (Trév.)

Fig. Qui a été soumis à des épreuves et en est sorti triomphant: *Un courage éprouvé. Un ami éprouvé d'un poisson de la Manche qui est peu commun.*

ÉPROUVÉ, ÉE (é-prou-vé) part. passé du V. Éprouver. Essayé, soumis à des expériences qui déterminent la valeur, les propriétés: *Des canons éprouvés. De l'or éprouvé à la pierre de touche.* (M. de La Harpe). *Un homme qui a été éprouvé quand on lui a fait subir certaines charges de poudre pressurées.* (Trév.)

Fig. Qui a été soumis à des épreuves et en est sorti triomphant: *Un courage éprouvé. Un ami éprouvé d'un poisson de la Manche qui est peu commun.*

ÉPROUVÉ, ÉE (é-prou-vé) part. passé du V. Éprouver. Essayé, soumis à des expériences qui déterminent la valeur, les propriétés: *Des canons éprouvés. De l'or éprouvé à la pierre de touche.* (M. de La Harpe). *Un homme qui a été éprouvé quand on lui a fait subir certaines charges de poudre pressurées.* (Trév.)

Fig. Qui a été soumis à des épreuves et en est sorti triomphant: *Un courage éprouvé. Un ami éprouvé d'un poisson de la Manche qui est peu commun.*

ÉPROUVÉ, ÉE (é-prou-vé) part. passé du V. Éprouver. Essayé, soumis à des expériences qui déterminent la valeur, les propriétés: *Des canons éprouvés. De l'or éprouvé à la pierre de touche.* (M. de La Harpe). *Un homme qui a été éprouvé quand on lui a fait subir certaines charges de poudre pressurées.* (Trév.)

Fig. Qui a été soumis à des épreuves et en est sorti triomphant: *Un courage éprouvé. Un ami éprouvé d'un poisson de la Manche qui est peu commun.*

ÉPROUVÉ, ÉE (é-prou-vé) part. passé du V. Éprouver. Essayé, soumis à des expériences qui déterminent la valeur, les propriétés: *Des canons éprouvés. De l'or éprouvé à la pierre de touche.* (M. de La Harpe). *Un homme qui a été éprouvé quand on lui a fait subir certaines charges de poudre pressurées.* (Trév.)

Fig. Qui a été soumis à des épreuves et en est sorti triomphant: *Un courage éprouvé. Un ami éprouvé d'un poisson de la Manche qui est peu commun.*

1 Absol.: *Un cœur bien épris. Est-il, pour une femme bien épris, un bonheur plus grand que de donner tout, en se donnant elle-même, à celui qu'elle aime?* (L. Enault). *Plus une femme est sincèrement éprise, et plus une complète sécurité est nécessaire à son bonheur.* (L. Enault). *Le cœur d'une jeune femme éprise est un sanctuaire d'or où règne souvent une idole d'argile.* (P. Limayrac).

ÉPROBOSCIÉ, ÉE adj. (é-pro-bos-si-é — du préf. privat. é, et de proboscide). Entou. Dépouuré de trompe.

ÉPROUVÉ, ÉE (é-prou-vé) part. passé du V. Éprouver. Essayé, soumis à des expériences qui déterminent la valeur, les propriétés: *Des canons éprouvés. De l'or éprouvé à la pierre de touche.* (M. de La Harpe). *Un homme qui a été éprouvé quand on lui a fait subir certaines charges de poudre pressurées.* (Trév.)

Fig. Qui a été soumis à des épreuves et en est sorti triomphant: *Un courage éprouvé. Un ami éprouvé d'un poisson de la Manche qui est peu commun.*

ÉPROUVÉ, ÉE (é-prou-vé) part. passé du V. Éprouver. Essayé, soumis à des expériences qui déterminent la valeur, les propriétés: *Des canons éprouvés. De l'or éprouvé à la pierre de touche.* (M. de La Harpe). *Un homme qui a été éprouvé quand on lui a fait subir certaines charges de poudre pressurées.* (Trév.)

Fig. Qui a été soumis à des épreuves et en est sorti triomphant: *Un courage éprouvé. Un ami éprouvé d'un poisson de la Manche qui est peu commun.*

ÉPROUVÉ, ÉE (é-prou-vé) part. passé du V. Éprouver. Essayé, soumis à des expériences qui déterminent la valeur, les propriétés: *Des canons éprouvés. De l'or éprouvé à la pierre de touche.* (M. de La Harpe). *Un homme qui a été éprouvé quand on lui a fait subir certaines charges de poudre pressurées.* (Trév.)

Fig. Qui a été soumis à des épreuves et en est sorti triomphant: *Un courage éprouvé. Un ami éprouvé d'un poisson de la Manche qui est peu commun.*

ÉPROUVÉ, ÉE (é-prou-vé) part. passé du V. Éprouver. Essayé, soumis à des expériences qui déterminent la valeur, les propriétés: *Des canons éprouvés. De l'or éprouvé à la pierre de touche.* (M. de La Harpe). *Un homme qui a été éprouvé quand on lui a fait subir certaines charges de poudre pressurées.* (Trév.)

Fig. Qui a été soumis à des épreuves et en est sorti triomphant: *Un courage éprouvé. Un ami éprouvé d'un poisson de la Manche qui est peu commun.*

ÉPROUVÉ, ÉE (é-prou-vé) part. passé du V. Éprouver. Essayé, soumis à des expériences qui déterminent la valeur, les propriétés: *Des canons éprouvés. De l'or éprouvé à la pierre de touche.* (M. de La Harpe). *Un homme qui a été éprouvé quand on lui a fait subir certaines charges de poudre pressurées.* (Trév.)

Fig. Qui a été soumis à des épreuves et en est sorti triomphant: *Un courage éprouvé. Un ami éprouvé d'un poisson de la Manche qui est peu commun.*

ÉPROUVÉ, ÉE (é-prou-vé) part. passé du V. Éprouver. Essayé, soumis à des expériences qui déterminent la valeur, les propriétés: *Des canons éprouvés. De l'or éprouvé à la pierre de touche.* (M. de La Harpe). *Un homme qui a été éprouvé quand on lui a fait subir certaines charges de poudre pressurées.* (Trév.)

Fig. Qui a été soumis à des épreuves et en est sorti triomphant: *Un courage éprouvé. Un ami éprouvé d'un poisson de la Manche qui est peu commun.*

1 Absol.: *Un cœur bien épris. Est-il, pour une femme bien épris, un bonheur plus grand que de donner tout, en se donnant elle-même, à celui qu'elle aime?* (L. Enault). *Plus une femme est sincèrement éprise, et plus une complète sécurité est nécessaire à son bonheur.* (L. Enault). *Le cœur d'une jeune femme éprise est un sanctuaire d'or où règne souvent une idole d'argile.* (P. Limayrac).

ÉPROBOSCIÉ, ÉE adj. (é-pro-bos-si-é — du préf. privat. é, et de proboscide). Entou. Dépouuré de trompe.

ÉPROUVÉ, ÉE (é-prou-vé) part. passé du V. Éprouver. Essayé, soumis à des expériences qui déterminent la valeur, les propriétés: *Des canons éprouvés. De l'or éprouvé à la pierre de touche.* (M. de La Harpe). *Un homme qui a été éprouvé quand on lui a fait subir certaines charges de poudre pressurées.* (Trév.)

Fig. Qui a été soumis à des épreuves et en est sorti triomphant: *Un courage éprouvé. Un ami éprouvé d'un poisson de la Manche qui est peu commun.*

ÉPROUVÉ, ÉE (é-prou-vé) part. passé du V. Éprouver. Essayé, soumis à des expériences qui déterminent la valeur, les propriétés: *Des canons éprouvés. De l'or éprouvé à la pierre de touche.* (M. de La Harpe). *Un homme qui a été éprouvé quand on lui a fait subir certaines charges de poudre pressurées.* (Trév.)

Fig. Qui a été soumis à des épreuves et en est sorti triomphant: *Un courage éprouvé. Un ami éprouvé d'un poisson de la Manche qui est peu commun.*

ÉPROUVÉ, ÉE (é-prou-vé) part. passé du V. Éprouver. Essayé, soumis à des expériences qui déterminent la valeur, les propriétés: *Des canons éprouvés. De l'or éprouvé à la pierre de touche.* (M. de La Harpe). *Un homme qui a été éprouvé quand on lui a fait subir certaines charges de poudre pressurées.* (Trév.)

Fig. Qui a été soumis à des épreuves et en est sorti triomphant: *Un courage éprouvé. Un ami éprouvé d'un poisson de la Manche qui est peu commun.*

ÉPROUVÉ, ÉE (é-prou-vé) part. passé du V. Éprouver. Essayé, soumis à des expériences qui déterminent la valeur, les propriétés: *Des canons éprouvés. De l'or éprouvé à la pierre de touche.* (M. de La Harpe). *Un homme qui a été éprouvé quand on lui a fait subir certaines charges de poudre pressurées.* (Trév.)

Fig. Qui a été soumis à des épreuves et en est sorti triomphant: *Un courage éprouvé. Un ami éprouvé d'un poisson de la Manche qui est peu commun.*

ÉPROUVÉ, ÉE (é-prou-vé) part. passé du V. Éprouver. Essayé, soumis à des expériences qui déterminent la valeur, les propriétés: *Des canons éprouvés. De l'or éprouvé à la pierre de touche.* (M. de La Harpe). *Un homme qui a été éprouvé quand on lui a fait subir certaines charges de poudre pressurées.* (Trév.)

Fig. Qui a été soumis à des épreuves et en est sorti triomphant: *Un courage éprouvé. Un ami éprouvé d'un poisson de la Manche qui est peu commun.*

ÉPROUVÉ, ÉE (é-prou-vé) part. passé du V. Éprouver. Essayé, soumis à des expériences qui déterminent la valeur, les propriétés: *Des canons éprouvés. De l'or éprouvé à la pierre de touche.* (M. de La Harpe). *Un homme qui a été éprouvé quand on lui a fait subir certaines charges de poudre pressurées.* (Trév.)

Fig. Qui a été soumis à des épreuves et en est sorti triomphant: *Un courage éprouvé. Un ami éprouvé d'un poisson de la Manche qui est peu commun.*

1 Absol.: *Un cœur bien épris. Est-il, pour une femme bien épris, un bonheur plus grand que de donner tout, en se donnant elle-même, à celui qu'elle aime?* (L. Enault). *Plus une femme est sincèrement éprise, et plus une complète sécurité est nécessaire à son bonheur.* (L. Enault). *Le cœur d'une jeune femme éprise est un sanctuaire d'or où règne souvent une idole d'argile.* (P. Limayrac).

ÉPROBOSCIÉ, ÉE adj. (é-pro-bos-si-é — du préf. privat. é, et de proboscide). Entou. Dépouuré de trompe.

ÉPROUVÉ, ÉE (é-prou-vé) part. passé du V. Éprouver. Essayé, soumis à des expériences qui déterminent la valeur, les propriétés: *Des canons éprouvés. De l'or éprouvé à la pierre de touche.* (M. de La Harpe). *Un homme qui a été éprouvé quand on lui a fait subir certaines charges de poudre pressurées.* (Trév.)

Fig. Qui a été soumis à des épreuves et en est sorti triomphant: *Un courage éprouvé. Un ami éprouvé d'un poisson de la Manche qui est peu commun.*

ÉPROUVÉ, ÉE (é-prou-vé) part. passé du V. Éprouver. Essayé, soumis à des expériences